



GESTION DE LA DOULEUR

Clinique TEISSIER – Mai 2026



Une équipe d'experts

Notre établissement est engagé dans la prise en charge de la douleur du patient hospitalisé.

Le personnel de la clinique TEISSIER et du HAD du Hainaut mettent en œuvre les moyens nécessaires pour prévenir, dépister, évaluer et traiter la douleur dans un climat d'échange et d'écoute attentive.

Pour améliorer votre confort et votre prise en charge, nous vous remettons ce livret d'information. Nous vous invitons à le lire attentivement.

N'hésitez pas à nous confier ce que vous ressentez afin d'ajuster et d'adapter au mieux votre traitement.

————— “ —————

La douleur n'est pas une fatalité

————— ” —————

La douleur, qu'est-ce que c'est ?

La douleur est une sensation désagréable pour le corps et l'esprit.

Quels types de douleur puis-je ressentir pendant mon séjour ?

- Les douleurs aiguës (traumatisme, post-chirurgie...) : les causes doivent être recherchées et elles doivent être traitées.
- Les douleurs provoquées par certains soins ou examens (pansement, pose de sonde, de perfusion...).
- Les douleurs chroniques (migraines, lombalgie...), ce sont des douleurs persistantes dont la cause est connue et qui représentent une pathologie en soi. Il faut traiter la douleur et tout ce qui la provoque.

————— “ —————

Avoir mal, ce n'est pas normal !

————— ” —————

ÉVALUER LA DOULEUR

LA PRÉOCCUPATION DE TOUTE L'ÉQUIPE



Observer



Écouter



Croire

Ne restez pas seul face à votre douleur, parlez-en.

J'interroge avec des outils adaptés (TILT*)



J'évalue les répercussions sur votre quotidien, vos activités, votre sommeil et les relations avec votre famille et votre entourage.

Je prends en compte la douleur physique, psychologique et spirituelle.



Qu'est ce qu'un CLUD ?

La prise en compte de la douleur constitue le critère de qualité et d'évolution d'un système de santé. Son évaluation et sa prise en compte est un véritable enjeu de santé publique.

La loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé du 4 mars 2002 reconnaît le soulagement de la douleur comme un droit fondamental pour le patient, et un devoir de prise en charge par les établissements de santé.

Afin de susciter et d'animer une véritable "culture douleur", un Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) est mis en place pour coordonner les actions de lutte contre la douleur menées au sein de l'établissement.

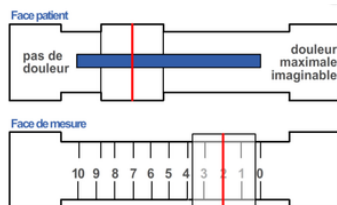
Les missions du CLUD s'inscrivent dans les orientations du projet d'établissement, du projet médical et de soins, en lien avec les différents plans ministériels et les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Une équipe d'experts

L'EVA est une ligne horizontale ou verticale de 100 mm de long, qui peut être présentée avec ou sans curseur.

Elle va de 0 : « pas de douleur » à 10 : « douleur maximale imaginable ».

Les personnes évaluées désignent un endroit sur la ligne où elles estiment que se situe leur niveau de douleur.



LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR



Expliquer le soin



Anticiper la douleur



Apporter une solution

Une équipe pluridisciplinaire

- Kinésithérapeute
- Psychologue
- Assistante sociale
- Equipe mobile de soins palliatifs



Les traitements médicamenteux

- Paracétamol
- Opioïdes
- Méopa
- PCA
- Anesthésiques locaux

Les médecines douces

- Relaxation
- Sophrologie (agit sur les différents états de conscience dans un but de détente "ciblée")
- Toucher massage
- Hypnose
- Casque VR
- Bain à ultrasons
- Socio-esthétique

Notes :

[illegible]

Contactez-nous

118 Avenue Desandrouin
59300 Valenciennes
03 27 14 24 34

Ce document a été réalisé par Mme HOUZIAUX, référente douleur, et M. POTRICK, cadre de santé, puis validé par le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) de nos établissements



Chaque jour, prendre soin de la santé de chacun